



# GUIDE DES FORMATIONS DE HANDBALL 2014-2015

L'INSTITUT DE FORMATION ET DE L'EMPLOI est un outil au service de toutes les composantes du projet fédéral (développement, sport de haut niveau, arbitrage, médical, formation des collaborateurs de la FFHB et des organes territoriaux...).

La volonté de tous les acteurs de ce projet, qui se veut ambitieux, est d'engager un saut qualitatif portant sur trois aspects :

- une plus grande cohérence encore entre les programmes de formation nationaux et territoriaux des différents secteurs du handball,
- une mobilisation plus importante des financements de droit commun de la formation professionnelle y compris les financements européens afin de bénéficier de ressources nouvelles pour le développement de notre activité sportive,
- une ouverture plus importante vers des environnements nouveaux (autres fédérations sportives et monde de l'entreprise notamment).

C'est un projet collectif qui est né depuis la décision de l'Assemblée générale de 2013 à Caen et le Conseil d'administration a été informé régulièrement des avancées du projet.

Des élus nationaux et territoriaux ont été associés au sein d'un comité de pilotage qui s'est réuni trois fois afin d'accompagner et de valider les propositions faites par la Direction technique nationale et les cadres techniques territoriaux qui ont travaillé, depuis plus d'an, au sein d'un groupe technique.

Je remercie particulièrement François RONGEOT et Stéphane DEBAT pour leur forte implication dans ce projet d'avenir.

Nicolas BARBEAU a été recruté au sein de la FFHB pour administrer l'Institut avec l'objectif de servir les projets techniques fédéraux. Bienvenue à lui, il entre dans une grande maison porteuse d'initiatives et qui ne cesse d'innover.

Mais le travail n'est pas encore terminé, il s'inscrit dans une dynamique de progrès, d'amélioration permanente de notre activité et de développement du handball en France.

Michel GODARD  
*Administrateur de la FFHB, chargé de la formation*

## QUELQUES ABRÉVIATIONS

- ADS : agent de développement sportif
- EN : entraîneur national
- CTN : conseiller technique national
- CTF : conseiller technique fédéral
- CTS : conseiller technique sportif
- FOAD : formation ouverte à distance
  
- DTN : direction technique nationale
- ETR : équipe technique régionale
- ETD : équipe technique départementale
  
- BP JEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- DE JEPS : diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
- DES JEPS : diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
  
- CREPS : centre régional d'éducation populaire et des sports
- DDCS : direction départementale de la cohésion sociale
- DRJSCS : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- INFHB : Institut national de formation en handball

- 4 Les itinéraires existants
- 5 Présentation de l'architecture fédérale
- 5 Présentation des diplômes d'État

## DIPLÔMES FÉDÉRAUX

### Niveau régional

- 7 Formateur de cadres
- 8 Coordonnateur responsable de formation
- 9 Animateur de handball
- 10 Entraîneur régional de handball

### Niveau interrégional

- 11 Entraîneur interrégional de handball
- 12 — mention enfants
- 13 — mention jeunes
- 14 — mention adultes
- 15 — Formation continue des cadres (recyclages)

### Niveau national

- 16 Entraîneur fédéral de handball
- 17 — mention enfants
- 17 — mention jeunes
- 18 — mention adultes

### Autres formations de niveau national

- 18 — 20<sup>e</sup> École Française d'entraîneurs
- 18 — Rendez-vous Georges Petit
- 18 — Rencontres Guy Otternaud
- 19 — Formateur de formateurs
- 19 — Formation ouverte à distance
- 20 — Handensemble
- 20 — Coach Handfit

## DIPLÔMES D'ÉTAT

- 22 — BP JEPS, DE JEPS et DES JEPS
- 23 — Professorat de sport

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

- 25 — CTF, ADS et chargés de développement
- 25 — Colloque national des CTS
- 25 — Entraîneurs de LNH, HB ProD2, LFH et responsables des centres de formation masculins et féminins

## PROFESSIONNALISATION (La formation des dirigeants associatifs)

- 27 — Une démarche qualité
- 28 — Le service aux clubs

## LES OUTILS DE FORMATION

- 30 — Valorisation des acquis de l'expérience (VAE)
- 30 — Anim'h@nd
- 30 — Campus des handballeurs
- 31 — *Approches du handball*
- 31 — Carte de l'entraîneur

## FINANCER SA FORMATION

- 33 — Financement dans le cadre de la formation professionnelle continue
- 35 — Le réseau AGEFOS
- 36 — Comment financer votre projet de formation
- 39 — Tarifs des formations

- 41 Coordonnées des ligues et des comités

## LES ITINÉRAIRES EXISTANTS

Votre objectif :

devenir entraîneur bénévole  
ou se perfectionner dans  
cette activité

devenir entraîneur  
professionnel

pour y parvenir :

obtenir un diplôme fédéral

obtenir un diplôme d'État

Votre situation actuelle peut se déterminer par :

votre niveau de  
qualification  
(possibilité de  
positionnement par la  
validation d'acquis de  
l'expérience\*)

l'équipe que vous  
entraînez

votre niveau  
d'implication en  
formation de  
cadres

pour l'améliorer :

formation professionnelle  
continue

autres formations

\* Pour la validation d'acquis de l'expérience, contactez le CTS de votre ligue

# L'ARCHITECTURE FÉDÉRALE

DIPLÔME	DURÉE	RESPONSABILITÉS
Formateur de cadres	<i>variable selon formation requise</i>	sous la responsabilité de l'ETR
Coordonnateur responsable de formation		
Animateur de handball	120 heures	Comité habilité par l'ETR
Entraîneur régional de handball	120 heures	Ligue (ETR)
Entraîneur interrégional de handball mention Enfants, Jeunes ou Adultes	120 heures par certification	DTN – Zones techniques
Entraîneur fédéral de handball mention Enfants, Jeunes ou Adultes	160 heures par certification	DTN

## LES DIPLÔMES D'ÉTAT

*Rappel : les diplômes d'État BEES1 et BEES2 sont remplacés depuis 1<sup>er</sup> janvier 2011 par le BP JEPS, le DE JEPS et le DES JEPS. Les diplômes d'État permettent l'accès aux filières des collectivités territoriales.*

MÉTIERS	DIPLÔMES NÉCESSAIRES
Animateur en club, en comité ou en ligue	<b>BP JEPS</b> <i>brevet professionnel, spécialité Activités sports collectifs, mention handball</i>
Conseiller technique fédéral	
Entraîneur de club dont l'équipe évolue en championnat de France	<b>DE JEPS</b> <i>diplôme d'État, spécialité Perfectionnement sportif, mention handball</i>
Responsable de pôle	
Entraîneur de centre de formation	
Formateur de cadres	
Entraîneur dont l'équipe évolue en LNH, LFH ou D2M	<b>DES EPS</b> <i>diplôme d'État supérieur, spécialité Performance sportive, mention handball</i>
Formateur de formateurs	
Directeur technique de club Manager général	



Deux diplômes de formateur de cadres ont été mis en place depuis la saison 2008-2009.

Le développement de ces qualifications, prioritaire à la structuration de l'encadrement de la pratique du handball, nous engage à reconnaître les compétences existantes et à aider ceux qui assument les formations, en particulier des formateurs d'animateur de handball et d'entraîneurs régionaux. Un premier niveau, **formateur de cadres**, qualifie le formateur qui intervient ponctuellement dans une formation et dans un champ donné. Un second niveau, **coordonnateur responsable de formation**, qualifie la personne qui propose une circonstance de formation correspondant à l'un des 2 niveaux de qualification ci-dessus, et qui en assume le complet déroulement.

Cette personne propose un **dossier d'habilitation** pour cette formation à l'ETR.

C'est le CTS chargé de la formation de cadres au sein de l'ETR qui attribue ces qualifications.

Enfin, un stage « Formateur de formateurs » est accessible aux formateurs de cadres en responsabilité : **cf. page 19**.

## Formateur de cadres

### PRÉSENTATION

**Diplômes requis :** Entraîneur régional et BP JEPS Sports collectifs mention handball ou DE JEPS Perfectionnement sportif mention handball.

**Formations requises :** Réunion de coordination avec le CTS chargé de la formation des cadres et avec le coordonnateur responsable de la formation. Suivi des réunions organisées par le coordonnateur dans la mise en place du projet.

**Reconnaissance de sa qualification :** Sur proposition du coordonnateur de la formation. Son nom figure dans le projet de formation. C'est le CTS responsable de la formation des cadres qui attribue la carte.

**Durée :** La carte est valable 3 ans.

**Réactualisation :** Soit le formateur est toujours chargé d'interventions dans une formation départementale validée par l'ETR, soit il devra participer à une réunion de coordination avec le CTS chargé de la formation des cadres ou suivre une formation d'entraîneur interrégional.

**Membre de l'ETD ou de la CTD :** Tant qu'il est impliqué dans la formation des animateurs.

## Coordonnateur responsable de formation

PRÉSENTATION

**Diplômes requis :** Entraîneur interrégional et BP JEPS Sports collectifs mention handball ou DE JEPS Perfectionnement sportif mention handball.

**Formation requise :** Au moins 1 participation au stage national Formateur de formateurs.

**Reconnaissance de sa qualification :** Le postulant doit présenter le projet départemental de formation des animateurs de handball à l'ETR, qui valide ou non ce projet. Si le projet est validé et que le candidat répond aux 2 points ci-dessus, le CTR responsable de la formation des cadres lui attribue une carte validant la qualification.

**Durée :** La carte est valable 3 ans.

**Réactualisation :** Soit le coordonnateur est toujours en charge de coordonner une formation départementale validée par l'ETR, soit il participe à un stage de formateur de formateurs, ou il suit la formation entraîneur fédéral ou le DES.

**Membre de l'ETR :** Tant qu'il est responsable de la formation des animateurs dans son département.

## Éléments du dossier d'habilitation

PRÉSENTATION

**Objectifs :** en relation avec le projet départemental et régional.

**Stratégie :** proposer des formations par alternance avec des tuteurs.

**Contenu :** en référence au Livret « Quels métiers, quels diplômes... ».

**Calendrier :** respecte les durées de formations prévues.

**Équipe :** coordonnateur, formateurs de cadres et intervenants ponctuels.

**Évaluation :** positionnement, modalités d'évaluation, allègements de formation.

**Carte :** délivrée par le CTS sur proposition du coordonnateur.

**Moyens matériels :** 1 ordinateur, 1 vidéo-projecteur, 1 connexion internet.

**Budget :** en relation avec les élus du comité.

**Recyclage :** en fonction des textes fédéraux.

**Agrément :** un bilan de la formation est présenté en ETR à la fin de chaque saison sportive. À son issue, l'agrément peut être renouvelé ou retiré.

## Animateur de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Proposer des séances attractives favorisant l’adhésion du joueur ;
  - conduire une équipe en compétition et la gérer administrativement au sein de l’association ;
  - contribuer au développement de la pratique du handball par le plus grand nombre, en accueillant tous les publics ;
  - contribuer au développement de la structure.

**Niveau requis :** Toute personne qui débute dans l’encadrement.

- Conditions :**
- Être licencié ;
  - avoir en charge un collectif ;
  - être âgé de 16 ans au minimum.

**Déroulement :** La formation peut se faire en soirée, en week-end, dans le cadre d’un stage, en FOAD (formation ouverte à distance) ou tutorat dans la structure.

**Dates, lieux et inscriptions :** **Se renseigner auprès du comité départemental** (coordonnées pages 42-44).

**Responsabilité :** Cette formation est sous la responsabilité de l’équipe technique régionale (ETR) et est dispensée par les comités après habilitation.

**Durée de la carte :** 3 ans.

**Renouvellement :** En participant dans ces 3 années à une circonstance de formation organisée par la Ligue, la Zone technique ou la DTN, ou en participant à la formation de niveau supérieur (**Entraîneur régional**).

**À noter :** Cette qualification valide par équivalence les UC (unités capitalisables) 8 et 9 du BP JEPS Sports collectifs mention handball.  
Les 20 premières heures de la qualification d’Animateur de handball correspondent à la qualification d’**Accompagnateur d’équipe** en club.

## Entraîneur régional de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Conduire une évaluation générale de son collectif ;
  - construire et animer des séances d'entraînement en référence à des objectifs ;
  - encadrer et manager une équipe engagée en compétition régionale ;
  - organiser l'ensemble de la saison sportive.

**Niveau requis :** Cette formation s'adresse aux **Animateurs de handball** qui souhaitent progresser dans l'entraînement.

- Conditions :**
- Être licencié ;
  - entraîner régulièrement une équipe ;
  - avoir acquis les compétences d'**Animateur de handball**.

**Déroulement :** Cette formation peut se faire en journée, en week-end, dans le cadre d'un stage ou en tutorat dans la structure.

**Dates, lieux et inscriptions :** **Se renseigner auprès de la ligue** (coordonnées page 41).

**Responsabilité :** Cette formation est dispensée par la l'ETR qui en a la responsabilité.

**Durée de la carte :** 5 ans.

**Renouvellement :** En participant à une circonstance de formation organisée par la Ligue, la Zone technique ou la DTN, ou en participant à la formation de niveau supérieur (**Entraîneur interrégional**).

## Entraîneur interrégional de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu ;
  - construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club ;
  - construire et animer des séances qui permettent de répondre aux besoins en formation des joueurs pour passer d'un mode de jeu à l'autre ;
  - associer la compétition aux objectifs de formation ;
  - adapter les interventions aux spécificités du public encadré.

**Niveau requis :** Cette formation s'adresse aux **Entraîneurs régionaux** qui souhaitent progresser dans l'entraînement.

**Formation :** Elle prépare l'encadrement de 3 publics différents et se décline en 3 mentions (*en choisir une lors de l'inscription en formation*) : **Enfants, Jeunes** ou **Adultes**.

- Conditions à remplir :**
- Être licencié ;
  - entraîner régulièrement une équipe dans une tranche d'âge correspondant à la mention ;
  - avoir acquis les compétences d'**Entraîneur régional**.

**Déroulement :** En 2 ou 3 modules dispensés par la zone en présentiel et, entre 2 modules, 1 travail complémentaire dans la structure.

**Dates :** Cf. pages suivantes ou se renseigner auprès de la ligue.

**Inscription :** Se renseigner auprès de la ligue (p. 41) ou en ligne sur [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org). Dossier à compléter et à renvoyer à votre ligue pour avis du CTS un mois avant le début du stage. Ces formations sont sous la responsabilité de la zone.

**Durée de la carte :** 5 ans.

**Renouvellement :** En participant dans ces 5 années à une formation organisée par la Ligue, la Zone technique ou la FFHB – circonstances précisées pour chaque zone sous l'appellation « recyclage » – ou en participant à la formation de niveau supérieur.

## Entraîneur interrégional de handball

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 39.

### mention Enfants

#### ZONE SUD-EST

<b>Responsable dossier :</b>	Max Giagheddu		
<b>Validation formation</b>	1 x 2 jours + 2 x 4 jours		
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>	<b>3<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	Franck Cadei	Jacky Brun	Claire Brunet
<b>Date</b>	<b>17-20 novembre 2014</b>	<b>28 fév.-1<sup>er</sup> mars 2015</b>	<b>4-7 mai 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Chambéry</b>	<b>Nîmes</b>	<b>Istres</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation		
<b>Imputation comptable</b>	Zone SE-03		
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-E1	FFHB 2014-2015 S-E2	FFHB 2014-2015 S-E3

#### ZONE NORD-EST

<b>Responsable dossier :</b>	Pierre Blaise	
<b>Validation formation</b>	35 heures	
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	Pierre Blaise	Pierre Blaise
<b>Date</b>	<b>24-28 novembre 2014</b>	<b>23-27 mars 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Besançon</b>	<b>Besançon</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Imputation comptable</b>	Zone NE-03	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-E1	

#### ZONE NORD-OUEST

<b>Responsable dossier :</b>	David Burguin	
<b>Validation formation</b>	35 heures	
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	Olivier de Lafuente	Marc Ferron
<b>Date</b>	<b>8-12 décembre 2014</b>	<b>16-20 mars 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Dunkerque</b>	<b>Vernon</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	7 novembre 2014	
<b>Imputation comptable</b>	Zone NO-03	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-O1	

#### ZONE SUD-OUEST

<b>Responsable dossier :</b>	Jérôme Briois	
<b>Validation formation</b>	35 heures	
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateurs</b>	Jérôme Briois, Cathy Tachdjilian	Olivier Weber, Stéphane Nicol
<b>Date</b>	<b>17-20 décembre 2014</b>	<b>22-25 avril 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Angoulême</b>	<b>Centre</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Imputation comptable</b>	Zone SO-03	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-O1	

## Entraîneur interrégional de handball

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 39.

### mention Jeunes

#### ZONE SUD-EST

<b>Responsable dossier :</b>	Franck Cadei		
<b>Validation formation</b>	2 x 4 jours et 1 x 2 jours		
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>	<b>3<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	Franck Cadei	Jacky Brun	Claire Brunet
<b>Date</b>	<b>17-20 novembre 2014</b>	<b>27-28 février 2015</b>	<b>4-7 mai 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Chambéry</b>	<b>Nîmes</b>	<b>Istres</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation		
<b>Imputation comptable</b>	Zone SE-02		
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-E4	FFHB 2014-2015 S-E5	FFHB 2014-2015 S-E6

#### ZONE NORD-EST

<b>Responsable dossier :</b>	35 heures		
<b>Validation formation</b>	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>	
<b>Coordonnateur</b>	Franck Muller	Frédéric Demangeon	
<b>Date</b>	<b>24-28 novembre 2014</b>	<b>23-27 mars 2015</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Lyon</b>	<b>Strasbourg</b>	
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation		
<b>Imputation comptable</b>	Zone NE-03		
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-E1		

#### ZONE NORD-OUEST

<b>Responsable dossier :</b>	Jean-Christophe Knockaert		
<b>Validation formation</b>	35 heures		
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>	
<b>Coordonnateur</b>	Olivier de Lafuente	Jean-Christophe Knockaert	
<b>Date</b>	<b>8-12 décembre 2014</b>	<b>23-27 mars 2015</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Dunkerque</b>	<b>Nantes</b>	
<b>Date limite d'inscription</b>	7 novembre 2014		
<b>Imputation comptable</b>	Zone NO-03		
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-O1		

#### ZONE SUD-OUEST

<b>Responsable dossier :</b>	Sandrine Boulesteix		
<b>Validation formation</b>	35 heures		
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>	
<b>Coordonnateur</b>	Sandrine Boulesteix	Sandrine Boulesteix	
<b>Date</b>	<b>24-28 novembre 2014</b>	<b>13-17 avril 2015</b>	
<b>Lieu</b>	<b>Toulouse</b>	<b>Bordeaux</b>	
<b>Date limite d'inscription</b>	24 octobre 2014		
<b>Imputation comptable</b>	Zone SO-03		
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-O1		

## Entraîneur interrégional de handball

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 39.

### mention Adultes

#### ZONE SUD-EST

<b>Responsables dossier :</b>	Patrick Teyssier, E. Quintin		
<b>Validation formation</b>	2 x 4 jours + 1 x 3 jours		
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>	<b>3<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	R. Boulanger	Jacky Brun	M. Turmo
<b>Date</b>	<b>11-14 novembre 2014</b>	<b>27-28 fév.-1<sup>er</sup> mars 2015</b>	<b>26-29 mai 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Montpellier</b>	<b>Nîmes</b>	<b>Aix-en-Provence</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation		
<b>Imputation comptable</b>	Zone SE-04		
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-E7	FFHB 2014-2015 S-E8	FFHB 2014-2015 S-E9

#### ZONE NORD-EST

<b>Responsable dossier :</b>	Sylvain Brosse	
<b>Validation formation</b>	35 heures	
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	Gilles Malfondet	Philippe Schlatter
<b>Date</b>	<b>24-28 novembre 2014</b>	<b>23-27 mars 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Lyon</b>	<b>Strasbourg</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Imputation comptable</b>	Zone NE-03	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-E1	

#### ZONE NORD-OUEST

<b>Responsable dossier :</b>	Olivier de Lafuente	
<b>Validation formation</b>	35 heures	
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	B. Schmidt	Dominique Verdon
<b>Date</b>	<b>15-19 décembre 2014</b>	<b>1<sup>er</sup>-5 juin 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Lille</b>	<b>Créteil</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	7 novembre 2014	
<b>Imputation comptable</b>	Zone NO-03	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-O1	

#### ZONE SUD-OUEST

<b>Responsable dossier :</b>	Daniel Deherme	
<b>Validation formation</b>	35 heures	
	<b>1<sup>er</sup> module</b>	<b>2<sup>e</sup> module</b>
<b>Coordonnateur</b>	Arnaud Villedieu	Patrick Passemard
<b>Date</b>	<b>15-19 décembre 2014</b>	<b>13-17 avril 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Pau</b>	<b>Bordeaux</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Imputation comptable</b>	Zone SO-03	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-O1	

## Formation continue des cadres

STAGES

coût de la formation : voir tarifs page 39.

Ces formations, aussi appelées « recyclages », vous permettent de renouveler votre qualification interrégionale (validité : 5 ans)

*NB : pour élargir l'offre de formation, les recyclages sont ouverts à tous les candidats quelle que soit leur zone technique*

### ZONE SUD-EST

	<b>Formation N° 1</b>	<b>Formation N° 2</b>
<b>Coordonnateur</b>	Claire Brunet	Vincent Keller
<b>Date</b>	<b>21-23 août 2015</b>	<b>21-23 août 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Plan-de-Cuques</b> (École méditerranéenne)	<b>Savoie</b> (École savoyarde)
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Imputation comptable</b>	Zone SE-02	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-E10	FFHB 2014-2015 S-E11

### ZONE NORD-EST

	<b>Formation N° 1</b>	<b>Formation N° 2</b>
<b>Coordonnateur</b>	F. Demangeon	Pierre Blaise
<b>Date</b>	<b>14-15 décembre 2014</b>	<b>27-29 avril 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Strasbourg</b> (École alsacienne des entraîneurs)	<b>Besançon</b> (Stage SDF masculin)
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Imputation comptable</b>	Zone NE-02	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-E7	FFHB 2014-2015 N-E8    FFHB 2014-2015 N-E9

### ZONE NORD-OUEST

	<b>Formation N° 1</b>	<b>Formation N° 2</b>
<b>Coordonnateur</b>	Marc Ferron ( <i>EIR Enfants</i> )	Ali Kada ( <i>EIR Jeunes et Adultes</i> )
<b>Date</b>	<b>16-20 mars 2015</b>	<b>5-8 février 2015</b>
<b>Lieu</b>	<b>Vernon</b>	<b>Mur-de-Bretagne</b>
<b>Date limite d'inscription</b>	février 2015	
<b>Imputation comptable</b>	Zone NO-02	
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 N-07	FFHB 2014-2015 N-08

### ZONE SUD-OUEST

	<b>Formation N° 1</b>
<b>Coordonnateur</b>	Françoise Nicole
<b>Date</b>	<b>30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2014</b>
<b>Lieu</b>	<b>Eaubonne</b> (en parallèle avec le TIBY)
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation
<b>Imputation comptable</b>	Zone SO-02
<b>Référence</b>	FFHB 2014-2015 S-07

## Entraîneur fédéral de handball

PRÉSENTATION

- Compétences :**
- Rechercher les conditions optimales d'efficacité ;
  - mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie de l'entraînement adaptée au public ;
  - mesurer les effets de l'entraînement ;
  - manager en compétition de façon à améliorer le rendement du joueur et de l'équipe ;
  - élaborer un projet de club.

**Niveau requis :** Cadres titulaires d'un diplôme d'entraîneur interrégional.

- Conditions :**
- Être licencié ;
  - pour la mention enfants : avoir acquis les compétences d'**Entraîneur interrégional mention enfants ;**
  - **pour la mention jeunes :**
    - avoir acquis les compétences d'**Entraîneur interrégional mention jeunes ;**
    - être en situation d'entraînement en pratique intensive et/ou impliqué dans le renouvellement des élites ;
  - pour la mention adultes :
    - avoir acquis les compétences d'**Entraîneur interrégional mention adultes ;**
    - entraîner un collectif évoluant au niveau du secteur professionnel et/ou être en situation d'entraînement quotidien avec des adultes.

**Déroulement :** Formation de 160 h dispensée en 4 modules + 1 stage en situation. Cette formation se déroule sur une année civile. Le stagiaire peut faire le choix de la répartir sur 2 années sportives.

**Dates et lieux :** Cf. pages suivantes ou s'adresser à la FFHB (01 46 15 03 70).

**Inscription :** Fiche en annexe ou à télécharger en ligne sur [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

**Durée de la carte :** 5 ans.

**Renouvellement :** en participant dans ces 5 années à une circonstance de formation organisée par la FFHB (circonstances précisées sous l'appellation « Recyclage »).

**Responsabilité :** Direction technique nationale.

**Entraîneur fédéral de handball**

STAGES

coût de la formation : **voir tarifs page 40.****mention Enfants**

<b>Responsables dossier :</b>	Max Giagheddu et François Rongeat
<b>Publics concernés :</b>	– Entraîneur d'expérience dans la tranche d'âge moins de 12 ans ; – formateur de cadres ; – enseignants, CTF, CTS.
<b>Conditions à remplir :</b>	Avoir acquis les compétences d' <b>Entraîneur interrégional mention enfants</b> ou pouvoir justifier d'une réelle expérience dans cette tranche d'âge.
<b>Contenu de la formation :</b>	Réflexions, analyses, recherche et conceptualisation à partir des travaux sur la tranche d'âge en vue de productions didactiques et d'actions de formateur de cadres.
<b>Déroulement :</b>	1 module de 5 jours répété 3 fois (1 module par saison)
<b>Dates et lieux :</b>	module 1 : <b>24-28 août 2015, lieu à déterminer</b>
<b>Imputation comptable</b>	FFHB-03
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation
<b>Référence</b>	FFHB-03-01

**Entraîneur fédéral de handball**

STAGES

coût de la formation : **voir tarifs page 40.****mention Jeunes**

<b>Responsable dossier :</b>	Max Giagheddu
<b>Publics concernés :</b>	– responsable d'un pôle espoir ou d'un centre de formation de club ; – professeur d'une section sportive ; – responsable d'une sélection départementale ou régionale ; – entraîneur d'une équipe évoluant en - de 18 ans ; – entraîneur professionnel potentiel ; – entraîneur ayant un projet professionnel vers le professorat de sport.
<b>Conditions à remplir :</b>	Avoir acquis les compétences d' <b>Entraîneur interrégional mention jeunes.</b>
<b>Contenu de la formation :</b>	Connaissances de la pratique au plus haut niveau ; analyse, dans la tranche d'âge, du jeu et des joueurs ; optimiser l'entraînement à ce niveau de pratique ; les implications de l'Entraîneur fédéral mention jeunes dans la filière du renouvellement des élites ; utiliser la compétition à des fins de formation.
<b>Déroulement :</b>	4 modules de 4 jours + travaux en FOAD
<b>Dates et lieux :</b>	<b>2-5 février 2015 à Chambéry ; 24-27 avril 2015 à Bourges 28 sept.-1<sup>er</sup> octobre 2015 à Dijon ; 7-10 déc. 2015 à Montpellier</b>
<b>Imputation comptable</b>	FFHB-02
<b>Date limite d'inscription</b>	19 décembre 2014
<b>Référence</b>	FFHB-02-01

**Entraîneur fédéral de handball**

STAGES

coût de la formation : **voir tarifs page 39.****mention Adultes**

<b>Responsable dossier :</b>	François Rongeot
<b>Publics concernés :</b>	– Entraîneur d'une équipe évoluant en championnat de France (LNH, LFH, D2M, D2F, N1M et N1F) ; – entraîneur professionnel potentiel ; – entraîneur ayant un projet professionnel vers le professorat de sport.
<b>Conditions à remplir :</b>	Avoir acquis les compétences d' <b>Entraîneur interrégional mention adultes</b> ou pouvoir justifier d'une réelle expérience dans cette tranche d'âge.
<b>Contenu de la formation :</b>	– Connaissances de la pratique du handball au plus haut niveau, analyse du jeu et des joueurs ; – comment optimiser l'entraînement à ce niveau de pratique ; – rôles et missions de l'entraîneur au sein du club.
<b>Déroulement :</b>	2 modules aux dates indiquées en parallèle avec le DES + 2 stages en situation : un dans un club du secteur professionnel et un deuxième sur le suivi d'une compétition internationale. A la fin de chaque stage, le candidat doit fournir un document écrit d'analyse, présentable au moyen d'un powerpoint. Ces deux documents participent à l'évaluation finale du candidat.
<b>Dates et lieux :</b>	module 1 : <b>1<sup>er</sup>-4 décembre 2014, Montpellier</b> module 2 : <b>9-12 mars 2015, Dunkerque</b> stage 1 (structure) : <b>dates et lieu à déterminer avec le candidat</b> stage 2 (compétition) : <b>dates et lieu à déterminer avec le candidat</b>
<b>Imputation comptable</b>	FFHB-03
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation
<b>Référence</b>	FFHB-03-01

*Les formations ci-dessous valident les recyclages du niveau régional et du niveau fédéral*

**21<sup>e</sup> École française d'entraîneurs**

Responsables : Michel Barbot, Pascal Bourgeais  
**18-22 mars 2015, Bourgoigne**

**Rendez-vous Georges Petit**

Responsable : Sandrine Boulesteix  
**juillet 2015**

**Rencontres Guy Otternaud**

**juin 2015 à Pauillac**

## AUTRES FORMATIONS

Formateur de formateurs		STAGE
coût de la formation : <b>voir tarifs page 39.</b>		
<b>Responsables dossier :</b>	Brigitte Blois, François Rongéot	
<b>Public concerné :</b>	Formateur de cadres (professionnel ou bénévole) intervenant couramment dans les formations de niveaux confirmé et débutant.	
<b>Condition à remplir :</b>	Encadrer une formation fédérale en responsabilité durant la saison.	
<b>Contenu de la formation :</b>	– Définir des stratégies d'intervention en formation de cadres ; – concevoir des documents support ; – alimenter en contenus les différents stages de niveau régional et départemental.	
<b>Déroulement :</b>	Stage de 4 jours.	
<b>Dates et lieux :</b>	<b>7-10 avril 2015, lieu à déterminer</b>	
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Référence</b>	FFHB-04-01	

Formations ouvertes à distance (FOAD)		STAGE
coût de la formation : <b>voir tarifs page 39.</b>		
<b>Responsable dossier :</b>	Brigitte Blois	
<b>Public concerné :</b>	Coordonateur de formation.	
<b>Condition à remplir :</b>	Avoir la responsabilité d'une formation fédérale	
<b>Contenu de la formation :</b>	– Utiliser Campus de handballeurs pour enrichir le présentiel ; – créer un parcours de formation ; – créer des ressources interactives.	
<b>Déroulement :</b>	– 2 demi-journées par niveau de formation (soit débutant, soit <i>elearning</i> , soit <i>blended learning</i> ) en même temps que le stage « Formateur de formateurs » ; – 2 stages de 3 jours	
<b>Dates et lieux :</b>	– <b>7-10 avril 2015, lieu à déterminer</b> – stage de 3 jours : <b>26-28 mai 2015, Gond-Pontouvre</b>	
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant le début de la formation	
<b>Référence</b>	FFHB-04-02	

## Handensemble

STAGE

coût de la formation : **voir tarifs page 39.**

### Publics concernés Objectifs

Tous types de profils (entraîneur, dirigeant...).

- apporter des connaissances sur le public déficient intellectuel, mental ou physique, sur les adaptations dans les séances d'entraînements et sur les notions de sécurité, législation, responsabilité ;
- aider dans la mise en place, la conduite et l'évaluation d'un projet Handensemble au sein de sa structure et à l'intégrer dans le projet propre de la structure

### Contact Référence

Nathalie Delord : 01 46 15 74 57  
FFHB-HA-01

## Coach Handfit niveau 1

STAGE

coût de la formation : **voir tarifs page 39.**

### Responsable dossier Objectifs

Thierry Gaillard

- Contribuer au projet Handball & santé de sa structure
- Contribuer à la labellisation du club comme Club Handfit niveau 1
- Animer des séances de handfit pour des publics souhaitant maintenir ou améliorer leur santé

### Niveau requis

- Être titulaire du diplôme d'animateur
- Être titulaire du PSC1 valide ou en cours d'obtention

### Conditions à remplir

- Être licencié à la FFHB
- Être en charge d'un groupe de participants permettant la mise en pratique
- Être dans une structure souhaitant s'engager dans un projet Handball & santé

### Dates et lieux

- Côte d'Azur : **31 oct-2 nov 2014** et **24-26 avril 2015**  
CREPS Boulouris (Laetitia Fiori)
- Centre : **17-19 oct 2014** et **8-10 mai 2015**  
CREPS Bourges (Olivier Weber)
- Aquitaine : **17-19 oct 2014** et **17-19 avril 2015**  
Bordeaux (Aurélie Milhe)
- Île-de-France : **31 oct-2 nov 2014** et **24-26 avril 2015**  
*lieu à préciser* (Clément Petit)
- Normandie : **31 oct-2 nov 2014** et **8-10 mai 2015**  
Houlgate (Jérôme Maujean)
- Bretagne : **17-19 octobre 2014** et **avril-mai 2015**  
Cesson (Jérôme Maujean)

### Places disponibles

15

### Date limite d'inscription

26 septembre 2014

### Référence

FFHB-HF

GUIDE DES  
FORMATIONS  
DE HANDBALL  
2014-2015

# DIPLÔMES D'ÉTAT

« Seuls peuvent, **contre rémunération**, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, [...] **les titulaires d'un diplôme**, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification... »

*Rappel : les diplômes d'État BEES1 et BEES2 sont remplacés depuis 1<sup>er</sup> janvier 2011 par le BP JEPS, le DE JEPS et le DES JEPS. Les diplômes d'État permettent l'accès aux filières des collectivités territoriales.*

## BP JEPS « sport collectif » mention handball

Sites préparant au BP :

- 2 en **PACA** (Institut méditerranéen de formation (HFM) à Aix-en-Pce et CROS/CREPS en Côte d'Azur),
- 1 en **Bourgogne** (CFA du Sport FOUQUET)
- 2 en **Bretagne** (Campus de l'excellence sportive à Dinard et Institut Breton du Sport LE TRIONNAIRE),
- 1 en **Pays de la Loire** (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives des Pays de la Loire FRANCHET)
- 2 en région **Centre** (FORMASAT MILLOT à Orléans et CREPS à Bourges)
- 1 en **Lorraine** (CREPS HUMBERT)
- 2 en **Rhône-Alpes** (Centre de Formation des Apprentis Sport et Animation Rhônes Alpes DALES ROUX et Trajectoires Sports GERBIER)
- 1 en **Haute-Normandie** (Association Profession Sport et Jeunesse 76 – Haute Normandie Sport Formation de Petit Quevilly)
- 1 en **Normandie** (Ligue de Normandie). CNS Houlgate du 22 septembre 2014 au 4 juillet 2015
- 1 en **Poitou-Charentes** (CREPS Poitou-Charentes)
- 1 en **Guadeloupe** (Gones et Sports Formation Guadeloupe à Petit-Bourg)
- 1 en **Alsace** (CREPS de Strasbourg)
- 1 en **Auvergne** (ADPS de Clermont-Ferrand)
- 1 dans le **Nord Pas-de-Calais** (CREPS de Wattignies)
- 1 en **Franche-Comté** (Ligue de Franche-Comté de handball à Besançon)

## DE JEPS « perfectionnement sportif » mention handball

- **Voiron** (CREPS sud-est, Rhône-Alpes). Correspondant : Jacky Bertholet (CTS)
- **Besançon** (Institut de formation Ligue de Franche-Comté). Correspondant : Pierre Blaise (CTS)
- **Châtenay-Malabry** (CREPS Île-de-France et Ligue PIFO). Coordinateur et responsable : Françoise Nicole (CTS) et Bruno Potard (CTF)
- **Aix-en-Provence** (Institut méditerranéen de formation (HFM)). Correspondant : Claire Brunet (CTS)
- **Talence** (Aquitaine). Correspondant : Daniel Deherme (CTS)
- **Bretagne**. Correspondant : Ali Kada (CTS)

## DES JEPS « performance sportive » mention handball

- **INSEP** (Paris) par convention avec la FFHB  
**Dates** : début septembre  
**Coordinateurs** : Guy Petitgirard et Paul Landuré

## Professeur de sport

**Se renseigner auprès de votre DRJSCS.**

C'est un fonctionnaire de catégorie A du ministère de la Santé et des Sports exerçant ses missions dans le domaine des activités physiques et sportives soit auprès des services déconcentrés du ministère, ou de ses établissements soit auprès des fédérations et groupements sportifs.

Il contribue à la mise en œuvre et à la réalisation de la politique sportive de l'État à travers des actions d'expertise, de conseil et de formation, de promotion d'activités physiques et sportives, et d'entraînement. Il assure également une mission dans le domaine de la protection des usagers. Il assure des fonctions de conseiller d'animation sportive, de conseiller technique sportif ou de formateur.

### Missions

Dans le domaine de la formation, il réalise des actions de formation en direction des agents du ministère de la Santé et des Sports, des cadres sportifs, des étudiants, des jeunes s'orientant vers les métiers d'éducateur sportif, des responsables et dirigeants des fédérations sportives.

Dans le domaine de la promotion des activités physiques et sportives, le conseiller technique sportif intervient auprès des différents partenaires de l'Etat (collectivités territoriales, associations, entreprises...) afin de mettre en œuvre au plan régional et départemental les politiques définies par le ministre.

Dans le domaine de l'entraînement, il intervient auprès d'athlètes ou groupes de sportifs de haut niveau des équipes de France ou espoir. Technicien reconnu de la discipline, le professeur de sport conçoit et met en œuvre des programmes pluriannuels de préparation des athlètes.

### S'inscrire au concours

Les candidats à un concours de recrutement de la fonction publique doivent remplir les conditions générales de nomination à un emploi public.

### Conditions spécifiques d'accès au concours

Le candidat doit être titulaire :

- soit de la licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS),
- soit du brevet d'État d'éducateur sportif du deuxième degré,
- soit du diplôme de guide de haute montagne,
- soit du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DES JEPS), spécialité « performance sportive ».

### PRÉPARATION AU PROFESSORAT DE SPORT

Renseignez-vous auprès de votre DRJSCS sur les préparations possibles dans votre région.

Calendrier des formations proposées par le réseau des centres de préparation aux concours du professorat de sport année 2013-2014, disponible auprès de votre DRJSCS, de votre CREPS ou sur internet : [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

GUIDE DES  
FORMATIONS  
DE HANDBALL  
2014-2015

FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE

## CTF, ADS, CHARGÉS DE DÉVELOPPEMENT

**Frais de formation** : pris en charge par l'organisme paritaire collecteur agréé (AGEFOS ou OPCALIA)

**Hébergement / déplacement** : pris en charge par la FFHB

**Inscription** : 1 mois avant la date du stage, directement auprès des coordonnateurs

### ZONE SUD-EST

**Coordonnateur** Claire Brunet  
**Date et lieu** **8-11 juin 2015, lieu à déterminer (Dauphiné-Savoie)**  
**Référence** FFHB 2014-2015 S-E12

### ZONE SUD-OUEST

**Coordonnateur** Patrick Robert  
**Date et lieu** **1<sup>er</sup>-4 juin 2015, lieu à déterminer**  
**Référence** FFHB 2014-2015 S-O9

### ZONE NORD-EST

**Coordonnateur** P. Schlatter  
**Date et lieu** **9-12 février 2015, lieu à déterminer**  
**Référence** FFHB 2014-2015 N-E8

### ZONE NORD-OUEST

**Dates et lieux** PES F : **1<sup>er</sup>-3 avril 2015 à La Flèche**  
 PES M : **24-26 avril 2015 à La Flèche**  
**Référence** FFHB 2014-2015 N-O8

## COLLOQUE NATIONAL DES CTS

**Date et lieu** **juin 2015, lieu à déterminer**  
**Responsable** DTN

## Autres formations

**Entraîneurs de LNH, Handball ProD2, LFH**  
 et **Responsables des centres de formation masculins et féminins**  
**25-26 avril 2015 (lieu à déterminer)**

GUIDE DES  
FORMATIONS  
DE HANDBALL  
2014-2015

# PROFESSIONNALISATION

## PROFESSIONNALISATION DES ACTIVITÉS, DES ACTEURS, DES STRUCTURES : UNE DÉMARCHE QUALITÉ

### RENFORCER SES COMPÉTENCES POUR MIEUX SE DÉVELOPPER

La fédération a entamé depuis 2006 le déploiement d'une démarche de services aux 2 500 structures de handball, ligues, comités et clubs. Celle-ci doit permettre à l'ensemble de leurs acteurs de bénéficier d'aide, de conseils, d'accompagnement et de formation pour **renforcer leurs compétences individuelles et collectives au service de la conception, la mise en œuvre et le pilotage de projets de développement**, porteurs de valeur ajoutée, répondant aux besoins des usagers et contribuant à l'animation des territoires.

Cette démarche de « **professionnalisation** » entend faire des ligues, comités et clubs des « **associations de demain** », performantes et structurées au service de la réussite du **projet 2008-2018** de la fédération et de ses déclinaisons territoriales et locales.

### CETTE OFFRE SE DÉCLINE À DEUX NIVEAUX

#### EN DIRECTION DES TERRITOIRES (LIGUES ET COMITÉS) :

- un accompagnement pour renforcer vos compétences et construire un projet territorial partagé ;
- des outils de pilotage.

#### EN DIRECTION DES CLUBS :

– **vous proposer un accompagnement pour renforcer vos compétences et construire votre projet associatif.**

Le développement des clubs réside dans la capacité des dirigeants bénévoles ou salariés à formaliser, mettre en œuvre et conduire un projet associatif adapté à leur territoire, aux besoins de leurs adhérents et partenaires, aux évolutions socio-économiques de notre société. Cette capacité implique des exigences de plus en plus fortes en termes de qualité d'accueil et de services aux adhérents, des compétences accrues et diversifiées, individuelles et collectives, dans l'organisation et la gestion du club. Ainsi 2 types d'accompagnement sont proposés en région :

• **parcours d'accompagnement-formation collectif**

il s'agit dans ce cas d'une formation alternant des temps collectifs (interclubs) abordant différentes thématiques (mieux connaître son environnement, diversifier ses activités, manager ses ressources humaines, etc.) et des temps individualisés au sein du club destiné à construire le projet associatif du club ;

• **parcours d'accompagnement-formation personnalisé**

Il s'agit dans ce cas d'un accompagnement spécifique du club au regard de problèmes ou de besoins spécifiques effectué par un des membres des réseaux d'accompagnateurs de club en région.

- **vous donner la possibilité de piloter le projet en connaissant à tout moment votre situation.**

### DES OUTILS PRATIQUES À VOTRE DISPOSITION

Retrouvez sur notre site <http://www.ff-handball.org>  
tous les outils au service de la professionnalisation des activités  
(offres de pratique, offres de service et mode de fonctionnement),  
des acteurs et des structures.

## LE SERVICE AUX CLUBS : POURQUOI, COMMENT

### VOUS ÊTES UN CLUB...

- souhaitant consolider son fonctionnement et développer les compétences de ses membres ;
- en perte de vitesse et souhaitant réamorcer une dynamique ;
- nouvellement créé souhaitant d'emblée se structurer autour d'un projet ;
- envisageant la consolidation d'un emploi ;
- envisageant la création d'un emploi.

Le **PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT-FORMATION** doit vous aider à formaliser votre projet associatif et à mettre en place une gestion rationnelle et efficace de votre club.

**Des objectifs précis** pour vous aider à :

- concevoir, formaliser et conduire votre projet associatif ;
- structurer votre association ;
- manager vos ressources humaines (bénévoles, salariés, techniciens, etc.) ;
- développer, diversifier et valoriser vos activités ;
- générer des financements ;
- pérenniser et/ou créer un emploi.

### Un « Parcours d'accompagnement-formation » innovant

C'est tout le club qui entre en formation... Au travers d'**unités d'accompagnement-formation collectives et individuelles**, ce sont différents membres du club (bénévoles et salariés) qui pourront bénéficier d'apports de connaissances, de savoir-faire, d'outils, pour renforcer leurs compétences, développer, mettre en œuvre ou piloter le projet du club.

### Des contenus de formation adaptés, organisés autour de nombreuses thématiques

- prendre conscience, identifier les compétences acquises... et celles qui restent à développer au regard de la fonction de cadre dirigeant (élu et salarié)
- établir l'état des lieux et le diagnostic du club
- comprendre son environnement : repérer les évolutions structurantes pour mieux les négocier
- mettre en place une gestion stratégique de l'association : mener son projet de A à Z
- optimiser son fonctionnement
- rechercher et mettre en place une offre de pratique, de service et des modes de fonctionnement générateurs de développement, de diversification et de financements
- renforcer sa capacité à manager les personnes (bénévoles et salariés) et si nécessaire acquérir la fonction « employeur »
- créer ou pérenniser un ou plusieurs emploi(s)

### Accompagné par une équipe territoriale à votre service

- chefs de projets
- responsables de formation
- formateurs
- accompagnateurs de clubs

Ainsi, en dehors des temps de présence en groupe lors des unités d'accompagnement-formation collectives, chaque club bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** sur site afin d'aider ses acteurs à formaliser le projet et/ou lever les différents obstacles rencontrés.

GUIDE DES  
FORMATIONS  
DE HANDBALL  
2014-2015

# OUTILS DE FORMATION

## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Elle peut être utilisée pour les PB, DE et DES (renseignement auprès de votre Direction départementale de la jeunesse et des sports).

Les Brevets fédéraux - Formalités : remplissez le formulaire à disposition auprès du CTS chargé des formations dans votre Ligue.

Description : elle permet de prendre en compte vos connaissances et votre expérience et de vous positionner dans le dispositif de formation.

## ANIM'H@ND

Conçu en 2004-2005, et maintenant hébergé sur le site de la FFHB, ce site propose :

- des situations et séances animées ou intégrant des vidéos,
- des documents de la Formation Initiale,
- des entretiens,
- des connaissances.

Son accès est libre. Il s'adresse tout particulièrement aux Animateurs de handball.

La conception, simple et progressive, de situations et de séances intégrant des animations et des vidéos, dans une ergonomie soignée, met l'accent sur l'aspect ludique. Il n'y a pas d'interactivité ou de possibilité de suivi d'apprenants.

Adresse du site : <http://www.ff-handball.org>

## CAMPUS DES HANDBALLEURS

Dès la saison 2007-2008, la DTN a la volonté de proposer de mettre en place une plate forme de formation. En s'appuyant sur le service des TICE de l'Insep, le site « Campus des handballeurs » se construit en septembre 2008.

### • Campus des handballeurs et les formations fédérales

Des parcours de formation sont proposés en positionnant la plate forme comme centre de ressources auprès des comités et ligues. Ils concernent les formations fédérales et d'État. Les programmes de formation sont conçus et mis en œuvre localement par les coordonateurs de formation des comités et des ligues qui ont participé à la formation de niveaux 1 et 2 à Campus des handballeurs.

### • Campus des handballeurs et la formation des formateurs

- La formation de formateurs

On trouve dans ces parcours tous les documents nécessaires à la conduite de séquences formation. Ils sont à destination des coordonateurs ou des formateurs (cf référentiels).

- La formation des coordonateurs de formation

Des tutoriels sont disponibles pour consolider la formation des coordonateurs de formation qui ont participé à la formation en présentiel à la plate forme.

## APPROCHES DU HANDBALL – LA REVUE

*Approches du handball* est la revue technique de la FFHB.

Elle offre, tous les deux mois, l'analyse de l'actualité du handball par des professionnels.

Stratégie, tactique, analyse de phases de jeu, conseils et perspectives : les techniciens du handball prennent la parole.

Ils conseillent, analysent et commentent les championnats en cours ou à venir. À l'aide de schémas et d'illustrations, ils vous proposent des situations concrètes à mettre immédiatement en pratique dans vos séances d'entraînement.

## APPROCHES DU HANDBALL – EN LIGNE

Véritablement créé en avril 2012, ce site (<http://www.ff-handball.org/formation/approches-du-handball.html>) s'adresse à tous les publics (entraîneurs, arbitres, dirigeants), de tous niveaux.

Les objectifs sont :

- faire vivre notre culture en mettant en ligne des articles anciens,
- diffuser des articles qui ne trouveraient pas leur place dans la revue,
- bonifier certains articles par l'ajout de vidéos.

Pour ne pas concurrencer la version papier, seuls les articles de la rubrique « Actualité » du dernier numéro sont mis en ligne ainsi que des articles de plus de deux saisons.

## LA CARTE DE L'ENTRAÎNEUR

Elle vous est délivrée par l'équipe technique régionale ou la direction technique nationale en fonction du diplôme obtenu.

Chaque carte correspond à un diplôme parmi les 8 proposés dans l'architecture des formations.

**Pour l'obtenir, vous devez :**

- valider le nombre d'heures de formation correspondant,
- satisfaire à l'évaluation finale telle qu'elle est prévue dans les contenus de formation.

Cette carte vous donne alors accès aux formations de niveau supérieur, en regard du même public. Les niveaux "régional" et "interrégional" sont attribués par le conseiller technique sportif, cadre d'état, chargé de la formation au sein de l'ETR. Le niveau "fédéral" est attribué par la DTN.

**Le numéro de carte :**

- n° de ligue (01 Alsace, 02 Aquitaine, 03 Auvergne...).
- n° de l'année d'attribution (99, 00, 01, 02...).
- n° d'ordre dans l'année de l'obtention de la qualification.
- une lettre permettant de différencier les filières pour les niveaux interrégional et fédéral :  
A : Enfants, B : Jeunes, C : Adultes.
- des lettres permettant de différencier les qualifications : AN : Animateur de Handball,  
RE : Entraîneur Régional, I : Entraîneur Interrégional, F : Entraîneur Fédéral.

**Sa validité :**

- 3 ans pour la qualification Animateur.
- 5 ans pour les autres qualifications.

Au-delà, l'entraîneur doit participer à une circonstance de formation ou être engagé dans une formation de niveau supérieur.

GUIDE DES  
FORMATIONS  
DE HANDBALL  
2013-2014

# FINANCEMENT ET TARIFS DES FORMATIONS

## FINANCEMENT DES FORMATIONS DANS LE CADRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La convention collective nationale du sport signée par les partenaires sociaux le 7 juillet 2005 a été étendue par arrêté du 21 novembre 2006, publié au *Journal Officiel* du 25 novembre 2006. Aussi, les dispositions du chapitre 8 relatives à la formation professionnelle sont applicables à tout groupement sportif relevant du champ d'application de la convention collective et ayant un code NAF suivant (nouvelle nomenclature 2008) : 7990Z – 8532Z – 8551Z – 8559A – 9311Z – 9312Z – 9319Z – 9411Z – 9412Z – 9420Z – 9499Z.

L'objectif est de faciliter l'accès à la formation de l'ensemble des salariés et dirigeants bénévoles des entreprises du secteur.

### 1. QU'EST-CE QUE LA BRANCHE DU SPORT ?

C'est l'organisation politique paritaire qui définit, détermine et propose des orientations générales pour les pratiques de formation pour l'ensemble du sport. Elle détermine les niveaux de collecte et les critères de prise en charge, les actions prioritaires financées, etc., en collaboration étroite avec un organisme collecteur (OPCA).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le défaut d'accord de branche étendu (désignation de l'OPCA) entraîne l'absence d'OPCA de la branche Sport. Mais AGEFOS PME continue à intervenir dans le sport comme OPCA interprofessionnel. Dans ce contexte, AGEFOS PME présent dans le sport depuis plus de 20 ans, s'est appuyé sur son expertise afin de maintenir des critères adaptés et poursuivre la structuration et la professionnalisation du secteur.

#### Au titre du plan de formation

- plafond annuel sport

#### Au titre de la professionnalisation

- Contrats et périodes de professionnalisation
- Tutorat
- Droit individuel à la formation (DIF)

### 2. LE PARTENARIAT ENTRE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL ET AGEFOS PME

La FFHB recommande à ses structures de verser celles-ci auprès d'AGEFOS PME. Partenaire formation du monde sportif, son rôle est de vous accompagner sur le terrain et de manière personnalisée dans vos projets individuels et/ou collectifs emploi formation.

Près de 30% des associations sportives de moins de 10 salariés ont obtenu un financement d'AGEFOS PME en 2010 et en 2011 (contre 16% en moyenne nationale tous secteurs confondus).

### 3. QUI PEUT BÉNÉFICIER DE FINANCEMENT DE LA BRANCHE ?

#### Publics

- Les actions de formation engagées au bénéfice des **salariés** sont prioritaires.
- Les actions de formations engagées au bénéfice des **bénévoles** peuvent être prises en charge dès lors qu'elles s'adressent à des dirigeants bénévoles de structures employeurs et qu'elles sont en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure.

### Les types d'aides financières

- L'**action de formation individuelle** : peut être financée tout au long de l'année. C'est le montant demandé qui détermine les modalités de traitement du dossier.  
Nous vous engageons à contacter les équipes régionales d'AGEFOS PME pour obtenir un examen de votre dossier et retirer le formulaire AGEFOS PME (DGA).  
Le délai de réponse varie de un à trois mois selon le montant et la complexité du dossier.
- L'**action de formation collective** : porte sur une ou plusieurs actions de formation du projet fédéral. C'est un partenariat AGEFOS PME – FFHB avec des conditions d'accès à ces actions qui sont simplifiées (pas de formulaire AGEFOS PME).

## 4. ORGANISATION DE LA COLLECTE

Des cotisations légales et conventionnelles obligatoires à verser avant le 1<sup>er</sup> mars de chaque année (base masse salariale de l'année N-1). Dans le contexte de gestion interprofessionnelle (taux légaux), la FFHB recommande de verser à AGEFOS PME les taux fixés par la convention collective :

	20 SALARIÉS ET PLUS	10 À 19 SALARIÉS	MOINS DE 10 SALARIÉS
PLAN DE FORMATION	0,90 % (dont minimum conventionnel de 0,40%)	1,45 % (dont minimum conventionnel de 0,95%)	1,35 % (dont minimum conventionnel de 0,65%) Versement minimum de 30
PROFESSIONNALISATION	0,50 %	0,15 %	0,25 % (minimum de 5 )
CIF CDI	0,20 %	—	—
CIF Bénévoles	0,02 % (minimum de 10 )	0,02 % (minimum de 2 )	0,02 % (minimum de 2 )
Total contributions à la formation professionnelle	1,62 %	1,62 %	1,62 %
Total minimum conventionnel	1,12 %	1,12 %	0,92 %
CIF CDD	1 %	1 %	1 %
Aide au paritarisme	0,05 % (minimum de 3 )	0,05 % (minimum de 3 )	0,05 % (minimum de 3 )

## 5. LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DU SPORT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, les actions du plan de formation sont de deux types (au lieu de 3 auparavant) :**

- Les actions d'adaptation au poste de travail ou liées au maintien dans l'emploi  
*ces actions constituent un temps de travail effectif avec maintien de la rémunération.*
- Les actions de développement des compétences  
*ces actions peuvent se dérouler en dehors du temps de travail avec versement d'une allocation formation.*

## 24 AGEFOS-PME RÉGIONALES, 84 IMPLANTATIONS TERRITORIALES

**SIÈGE NATIONAL :** 187, quai de Valmy, 75010 PARIS [www.agefos-pme.com](http://www.agefos-pme.com)

**ALSACE**

28, Rue Kilbs - Bischoffsheim BP 145  
67214 Obernai cedex  
Tél. 03 88 49 41 51 – [www.agefos-pme-alsace.com](http://www.agefos-pme-alsace.com)

**AQUITAINE**

7, av. du Millac  
33370 Artigues-près-Bordeaux  
Tél. 05 57 77 34 84 – [www.agefos-pme-aquitaine.com](http://www.agefos-pme-aquitaine.com)

**AUVERGNE**

52-54, bd Berthelot, BP 407  
63011 Clermont-Ferrand cedex 01  
Tél. 04 73 31 95 95 – [www.agefos-pme-auvergne.com](http://www.agefos-pme-auvergne.com)

**BASSE-NORMANDIE**

8, rue d'Atalante, CITIS, BP 10268,  
14209 Hérouville Saint-Clair cedex  
Tél. 02 31 50 17 17 – [www.agefos-pme-bn.com](http://www.agefos-pme-bn.com)

**BOURGOGNE**

5, rue Louis de Broglie, BP 56623  
21000 Dijon cedex  
Tél. 0820 42 00 51 – [www.agefos-pme-bourgogne.com](http://www.agefos-pme-bourgogne.com)

**BRETAGNE**

2, rue au Duc, CS 56422  
35064 Rennes cedex  
Tél. 02 99 78 47 20 – [www.agefos-pme-bretagne.com](http://www.agefos-pme-bretagne.com)

**CENTRE**

4, place Jean-Monnet  
45000 Orléans  
Tél. 02 38 62 62 18 – [www.agefos-pme-centre.com](http://www.agefos-pme-centre.com)

**CHAMPAGNE-ARDENNE**

Centre d'affaires Santos Dumont, BP 286,  
51687 Reims cedex 2  
Tél. 03 26 83 58 80  
[www.agefos-pme-champagneardenne.com](http://www.agefos-pme-champagneardenne.com)

**CORSE**

Forum de Fango, 8, av. Jean-Zuccarelli  
20200 Bastia  
Tél. 04 95 23 76 00 – [www.agefos-pme-corse.com](http://www.agefos-pme-corse.com)

**FRANCHE-COMTÉ**

2, rue de l'Industrie  
25042 Besançon cedex  
Tél. 0820 42 00 51 – [www.agefos-pme-fc.com](http://www.agefos-pme-fc.com)

**GUADELOUPE**

Immeuble Arno Sons, Zac de Houëlbourg sud II  
97122 Baie-Mahault  
Tél. 05 90 26 93 62 – [www.agefos-pme-guadeloupe.com](http://www.agefos-pme-guadeloupe.com)

**GUYANE**

Bât. D, Domaine de Mont-Lucas, BP 571  
97333 Cayenne cedex  
Tél. 05 94 25 40 40 – [www.agefos-pme-guyane.com](http://www.agefos-pme-guyane.com)

**HAUTE-NORMANDIE**

27, place Saint-Marc, 76000 Rouen  
Tél. 02 35 88 82 75 – [www.agefos-pme-hn.com](http://www.agefos-pme-hn.com)

**ÎLE-DE-FRANCE**

11, rue Hélène, 75849 Paris cedex 17  
Tél. 0826 301 311 – [www.agefos-pme-iledefrance.com](http://www.agefos-pme-iledefrance.com)

**LA RÉUNION**

32, rue de la Cayenne, BP 310, 97458 Saint-Pierre cedex  
Tél. 02 62 96 11 80 – [www.agefos-pme-reunion.com](http://www.agefos-pme-reunion.com)

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Zac de Tournezy, Bât. A4, Plan Louis-Jouvet, CS 10015  
34078 Montpellier cedex 3  
Tél. 04 67 07 04 50 – [www.agefos-pme-lr.com](http://www.agefos-pme-lr.com)

**LIMOUSIN**

96, av. Emile-Labussière, BP 1233, 87054 Limoges cedex  
Tél. 05 55 79 05 33 – [www.agefos-pme-limousin.com](http://www.agefos-pme-limousin.com)

**LORRAINE**

3, rue de Berlange, 57140 Woippy  
Tél. 03 87 32 03 90 – [www.agefos-pme-lorraine.com](http://www.agefos-pme-lorraine.com)

**MARTINIQUE**

Zone de Manhity, Immeuble Sera, 97232 Le Lamentin  
Tél. 05 96 42 80 00 – [www.agefos-pme-martinique.com](http://www.agefos-pme-martinique.com)

**MIDI-PYRÉNÉES**

Parc Technologique du Canal, 14, av. de l'Europe,  
Bât. Houston, BP 42125, 31521 Ramonville St-Agne cedex  
Tél. 05 62 26 83 26 – [www.agefos-pme-midipyrenees.com](http://www.agefos-pme-midipyrenees.com)

**NORD-PAS-DE-CALAIS / PICARDIE**

Rue de l'île mystérieuse, 80440 Boves  
Tél. 03 22 35 42 52 – [www.agefos-pme-nordpicardie.com](http://www.agefos-pme-nordpicardie.com)

**PAYS-DE-LOIRE / POITOU-CHARENTES**

1, square de la Nlle France, BP 20548, 49305 Cholet cedex  
Tél. 02 41 49 14 40 – [www.agefos-pme-plpc.com](http://www.agefos-pme-plpc.com)

**PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR**

146, rue du Paradis, CS 30001, 13294 Marseille cedex 06  
Tél. 04 91 14 08 80 – [www.agefos-pme-paca.com](http://www.agefos-pme-paca.com)

**RHÔNE-ALPES**

Les Jardins d'entreprise, 213, rue de Gerland, BP 7077  
69348 Lyon cedex 07  
Tél. 04 72 71 55 30 – [www.agefos-pme-ra.com](http://www.agefos-pme-ra.com)

## COMMENT FINANCER VOTRE PROJET DE FORMATION ?

### CAS 1 : Vous êtes bénévole et licencié au sein d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme fédéral...

À ce titre, vous bénéficiez d'un tarif réduit sur le coût des formations fédérales. Ce tarif préférentiel est rendu possible par des aides attribuées par l'État dans le cadre de la convention d'objectifs et par des fonds propres de la Fédération dans le cadre de ses orientations politiques.

### CAS 2 : Vous êtes salarié au sein d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme fédéral...

À ce titre, vous bénéficiez d'une prise en charge par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) auquel votre structure a choisi de cotiser (AGEFOS-PME ou OPCALIA) dans le cadre du Plan de Formation.

### CAS 3 : Vous êtes salarié ou bénévole d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation relative à un diplôme d'État (BEPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)...

À ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (Contrat ou période de professionnalisation – Plan de formation – Congé Individuel de Formation – Dispositif Conseil Régional – Dispositif Pôle Emploi)

## OBTENIR UN FINANCEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS...

### MAIS SURTOUT LA VÔTRE !

**Soyez un acteur** de la recherche de votre financement.

**Soyez incitateur** auprès de votre structure, de votre pôle emploi, etc.

Si l'État participe au financement de la formation professionnelle initiale, aux côtés des conseils régionaux notamment, la **formation professionnelle continue** relève prioritairement de **l'employeur**, des **branches professionnelles** (par l'intervention des organismes paritaires collecteurs agréés ou OPCA) et des **conseils régionaux**.

Il existe de **nombreux dispositifs** variant selon votre **situation personnelle**, il est donc important que vous commenciez à **étudier vos droits** dès votre inscription aux épreuves de sélection afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Voici quelques principes à retenir :

- le droit à une **rémunération** ou à une **aide financière** ne signifie pas que vous en bénéficierez de façon automatique et les dispositifs ne se cumulent pas de façon systématique ;
- vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises ;
- **pensez aux éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide** ; pendant votre formation vous n'avez pas le statut d'étudiant : vous êtes **stagiaire de la formation professionnelle**.

## QUELQUES CONSEILS À RETENIR

- **Commencer très tôt votre recherche**, bien avant votre entrée en formation (ex : 6 mois pour un CIF, 3 mois pour un plan de formation...).
- **Ne vous contentez pas d'un seul financement**. Certaines prestations (ou aides) peuvent se cumuler (Ministère des sports et Pôle Emploi par exemple).
- **Privilégiez les contrats** (professionnalisation ou apprentissage) si vous êtes en formation professionnelle initiale : préparer un BPJEPS ou un DEJEPS avec votre club.
- **N'hésitez pas à aller voir les liens proposés**.
- **Analyser les différentes informations** car vous cumulez peut-être 2 statuts.

**Attention** : les dispositifs et les informations sont susceptibles de modifications permanentes. Référez-vous au site internet du financeur

## PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

### — Si vous n’avez jamais travaillé, ou êtes en cours d’accès à un premier emploi, et si vous êtes à la recherche d’une première qualification professionnelle :

Vous pouvez bénéficier d’une **aide à la formation initiale** dans un établissement public national du ministère des Sports (conditions particulières).

Formations subventionnées par les ministères chargés des Sports et de la Jeunesse : réductions éventuelles des tarifs pour les personnes en formation initiale.

### — Si vous avez entre 16 et 25 ans inclus et souhaitez préparer un diplôme en alternance :

**Contrat de professionnalisation** : contrat de travail assorti d’une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.

**Contrat d’apprentissage** : contrat de travail assorti d’une formation obligatoire dans un centre de formation d’apprentis (CFA) agréé par le conseil régional. Pour plus de précisions vous pouvez consulter le site de la **Fédération nationale des CFA**

### — Si vous êtes salarié(e) :

**Plan de formation** : ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l’entreprise.

**Congé individuel de formation (CIF)** : après accord de l’employeur, la formation peut être prise en charge par les organismes paritaires agréés (OPCA) pour le CIF.

**Droit individuel à la formation (DIF)** : le DIF permet à tout salarié de se constituer un crédit de formation de 20 heures par an, dans la limite de 120 heures ; après accord de l’employeur, la formation peut être prise en charge en totalité ou en partie par les organismes paritaires agréés (OPCA).

**Période de professionnalisation** : période destinée à l’obtention d’un diplôme, d’un titre à finalité professionnelle ou d’un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou période de participation à une action de formation dont l’objectif est défini par la Commission paritaire nationale de l’emploi (CPNE) dont relève l’entreprise.

### — Si vous êtes demandeur d’emploi :

La formation professionnelle a pour but de favoriser la **reprise d’activité** pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une **reconversion professionnelle**.

Le financement d’une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer deux éléments : le coût de la formation et celui de la rémunération du bénéficiaire de la formation.

Certains dispositifs prévoient la prise en charge du coût de la formation et celui de la rémunération du stagiaire. D’autres dispositifs ne prennent en compte que le financement de la formation ou que celui de la rémunération du stagiaire. Certaines formations ne sont pas du tout prises en charge.

Renseignez-vous auprès d’un **conseiller à l’emploi** dans les agences locales de Pôle emploi qui étudiera votre situation personnelle et votre projet avec vous. Les principaux dispositifs sont :

- **action de formation financée par Pôle emploi (AFC)**,
- **action de formation préalable au recrutement (AFPR)**,
- **allocation d’aide au retour à l’emploi (ARE)**,
- **allocation d’aide au retour à l’emploi formation (AREF)**,
- **allocation en faveur des demandeurs d’emploi en formation (AFDEF)**,
- **contrat de professionnalisation pour les plus de 25 ans**, inscrits sur la liste des demandeurs d’emploi gérée par Pôle Emploi.

## PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

### — Si vous êtes un licencié dans une association sportive :

Le Centre national pour le développement du sport (CNDS) peut éventuellement apporter un **soutien financier à votre association**. La demande est à déposer auprès des services déconcentrés chargés des sports qui l'instruit : en général la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ou la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP pour les clubs et comités départementaux et la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) pour les ligues.

### — Si vous êtes sportif de haut niveau :

Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le **correspondant sport de haut niveau** de votre Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

#### Vos contacts à la Fédération française de handball :

Service formation : Marie-Lucienne MANIJEAN  
tél : 01 46 15 03 70 ; email : ml.manijean@handball-france.eu

#### Vos autres contacts :

votre agence locale Pôle emploi,  
 votre mission locale (16-25ans),  
 votre maison de l'emploi,  
 votre DDCS ou DDCSPP,  
 votre DRJSCS,  
 votre Conseil Régional ou votre Conseil Général – service des sports  
 votre syndicat professionnel.

## EN SAVOIR PLUS SUR LES FINANCEMENTS

### Ministère des sports

[www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/acces-a-l-emploi/les-aides-au-financement-des/](http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/acces-a-l-emploi/les-aides-au-financement-des/)  
[www.sports.gouv.fr/index/sport-et-competition/sport-de-haut-niveau/](http://www.sports.gouv.fr/index/sport-et-competition/sport-de-haut-niveau/)

### INSEP

[www.insep.fr/FR/activites/laformation/SFAE/Documents/COMFINCFORM-WEB.pdf](http://www.insep.fr/FR/activites/laformation/SFAE/Documents/COMFINCFORM-WEB.pdf)

### Service public

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ; [www.rsa.gouv.fr](http://www.rsa.gouv.fr) et [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)

### Ministère du travail

[www.emploi.gouv.fr/formation\\_professionnelle/index.php](http://www.emploi.gouv.fr/formation_professionnelle/index.php)

### Mission locale

[www.cnml.gouv.fr/annuaire](http://www.cnml.gouv.fr/annuaire)

### Pôle Emploi

[www.pole-emploi.fr/candidat/info-formation-@/index.jspz?id=40693](http://www.pole-emploi.fr/candidat/info-formation-@/index.jspz?id=40693)

### Les OPCA

[www.agefos.com](http://www.agefos.com) ; [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr) ; [www.fongecif.com](http://www.fongecif.com)

## TARIFS DES FORMATIONS 2014-2015

Détail des deux coûts pédagogiques :

- **au coût réel = 9,15 euros de l'heure**, avec possibilité de prise en charge de ces frais pédagogiques par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) auquel le club cotise (AGEFOS ou OPCALIA) ;
- **au coût minoré = subventionné par la FFHB.**

FORMATION	DÉROULEMENT	COÛT RÉEL	COÛT MINORÉ
NIVEAU INTERRÉGIONAL			
<b>Entraîneur interrégional de handball</b> mentions Enfants, Jeunes et Adultes	en centre de formation : 2 modules de 35 h chacun	640,50 euros	180 euros / module
	en formation tutorée * : 50 heures	457,50 euros	
	TOTAL : 120 heures (2 modules + stage)	<b>1 098 euros</b>	<b>360 euros</b>
<b>Formation continue des cadres</b> (recyclages)		<b>90 euros</b>	
NIVEAU NATIONAL			
<b>Entraîneur fédéral de handball</b> mention <b>Enfants</b>	en centre de formation : 3 modules de 40 h chacun (1 module / an)	366 euros / module	300 euros / module
	en formation tutorée * : 40 heures	366 euros	
	TOTAL : 160 heures (3 modules annuels + stage)	<b>1 098 euros</b>	<b>900 euros</b>
<b>Entraîneur fédéral de handball</b> mention <b>Jeunes</b>	en centre de formation : 4 modules de 30 h chacun	1 098 euros	310 euros / module
	en formation tutorée * : 40 heures	366 euros	
	TOTAL : 160 heures (4 modules + stage)	<b>1 464 euros</b>	<b>930 euros</b>
<b>Entraîneur fédéral de handball</b> mention <b>Adultes</b>	en centre de formation : 2 modules de 40 h chacun	732 euros	330 euros / module
	en formation tutorée * : 2 stages de 40 h chacun	640 euros	
	TOTAL : 160 heures (2 modules + 2 stages)	<b>1 372 euros</b>	<b>660 euros</b>
<b>Formateur de formateurs</b>	1 stage de 4 jours	<i>entièrement pris en charge par la FFHB</i>	
<b>Campus des handballeurs</b>	1 stage de 4 jours + 2 stages de 3 jours		
<b>Handensemble</b>	2 stages de 4 jours	?	150 euros / stage
<b>Handfit</b>	positionnement, présentiel (48 heures), FOAD (40 h), stage pratique (50 h min.)	<b>805,20 euros</b>	<b>100 euros</b> pour les personnes bénévoles

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous trouverez **en annexe** le formulaire d'inscription.

Vous pouvez le remplir en ligne avant de l'imprimer.

Ce formulaire doit être envoyé au service Formation de la FFHB accompagné obligatoirement des pièces complémentaires suivantes :

- une photo
- 2 enveloppes libellées à votre adresse et **affranchies à 0,95 €**
- une lettre de motivation
- photocopie de licence FFHB
- photocopie des cartes d'entraîneur et/ou attestation de niveau 3
- un chèque correspondant aux frais pédagogiques
- un chèque de caution d'un montant de 75 €

*(en cas de désistement survenant moins de 15 jours avant la date du début de stage, ce chèque sera encaissé. Autrement, il vous est restitué en début de stage)*

# COORDONNÉES DES LIGUES

## 01. ALSACE

4, rue Jean-Mentelin, BP 95028  
67035 Strasbourg cedex 2  
T. 03 88 26 94 55, F. 03 88 26 94 56  
0100000@handball-france.eu  
www.alsacehand.org

## 02. AQUITAINE

174, av. du Truc, 33700 Mérignac  
T. 05 56 79 67 67, F. 05 56 01 27 50  
0200000@handball-france.eu  
aquihand.org

## 03. AUVERGNE

62, rue Bonnabaud, 63000 Clermont-F.  
T. 04 73 26 26 63, F. 04 73 26 15 26  
0300000@handball-france.eu  
www.handball-auvergne.org

## 04. BOURGOGNE

21, rue René-Coty, 21000 Dijon  
T. 03 80 68 48 68, F. 03 80 67 22 39  
0400000@handball-france.eu  
handball-bourgogne.net

## 05. BRETAGNE

5, rue Surcouf, CS 44006,  
35040 Rennes cedex  
T. 02 99 31 33 88, F. 02 99 31 88 59  
0500000@handball-france.eu  
www.lhbh.com

## 06. CENTRE

BP 2110, 14 rue Sarah-Bernhardt (colis),  
28501 Vernouillet cedex  
T. 02 37 46 13 70, F. 02 37 42 10 60  
0600000@handball-france.eu  
www.centre-handball.com

## 07. CHAMPAGNE-ARDENNE

Maison des associations  
63, avenue Pasteur, 10000 Troyes  
T. 03 25 78 24 18, F. 03 25 79 09 23  
0700000@handball-france.eu  
www.ligue-champagne-handball.fr.st

## 08. CORSE

Résidence Les fleurs-Les bleuets, B6,  
av. Maréchal Juin, BP 576  
20189 Ajaccio cedex 02  
T. 04 95 23 24 20, F. 09 58 74 84 53  
0800000@handball-france.eu  
ligue-corse-de-handball.com

## 09. CÔTE-D'AZUR

Le Minoatare, 30, av. Henri-Matisse  
06200 Nice  
T. 04 93 72 45 90, F. 04 93 19 40 40  
0900000@handball-france.eu  
www.handball-cotedazur.org

## 10. DAUPHINÉ-SAVOIE

BP 122, 9, place de la convention,  
38431 Échirolles cedex  
T. 04 76 33 63 63, F. 04 76 33 63 66  
1000000@handball-france.eu  
www.dauphine-savoie-hand.fr

## 11. NORD PAS-DE-CALAIS

Villa des Moulins, 43, allée Albert-Samain,  
59650 Villeneuve d'Ascq  
T. 03 20 10 95 00, F. 03 20 10 95 09  
1100000@handball-france.eu  
www.handball-5962.net

## 12. FRANCHE-COMTÉ

19, rue Alain-Savary,  
25000 Besançon  
T. 03 81 88 56 03, F. 03 81 80 27 73  
1200000@handball-france.eu  
www.franche-comte-handball.com

## 13. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports,  
1039, rue Georges-Méliès  
CS 37093  
34967 Montpellier cedex 02  
T. 04 67 82 16 71, F. 04 67 82 16 87  
1300000@handball-france.eu  
www.llrbh.org

## 14. LIMOUSIN

Gaia, Maison régionale des sports, 142,  
av. Émile-Labussière, 87000 Limoges  
T. 05 87 21 31 64, F. 05 55 06 20 07  
1400000@handball-france.eu  
www.handball-limousin.com

## 15. LORRAINE

Maison Régionale des Sports,  
13, rue Jean-Moulin  
BP 70001, 54510 Tomblaine  
T. 03 83 18 87 11, F. 03 83 18 87 12  
1500000@handball-france.eu  
www.lorraine-handball.com

## 16. LYONNAIS

382, rue Garibaldi, 69007 Lyon  
T. 04 72 73 18 14, F. 04 72 71 87 82  
1600000@handball-france.eu  
www.lhbh.org

## 17. NORMANDIE

Avenue du Général de Gaulle, BP 1,  
76350 Oissel  
T. 02 35 64 01 47, F. 02 35 64 79 81  
1700000@handball-france.eu  
www.normandie-handball.org

## 18. PAYS DE LA LOIRE

2, rue Guynemer, PB30146,  
49501 Segré cedex  
T. 02 41 26 26 26, F. 02 41 26 27 00  
1800000@handball-france.eu  
www.handball-paysdelaloire.fr

## 19. PARIS ÎLE-DE-FRANCE EST

34, rue Henri-Varagnat,  
93143 Bondy cedex  
T. 01 48 48 48 81, F. 01 48 47 12 30  
1900000@handball-france.eu  
www.pife-handball.com

## 20. PARIS ÎLE-DE-FRANCE OUEST

13, allée Jacques-Brel,  
92240 Malakoff  
T. 01 46 44 87 68, F. 01 46 48 03 81  
2000000@handball-france.eu  
www.pifo-handball.com

## 21. PICARDIE

PB 90306,  
60723 Pont-Ste-Maxence cedex  
T. 03 44 29 95 30, F. 03 44 29 95 31  
2100000@handball-france.eu  
www.picardiehandball.com

## 22. POITOU-CHARENTES

BP 10518, 11 route des Fours à Chauz  
16160 Gond-Pontouvre  
T. 05 45 69 23 16, F. 05 45 69 46 42  
2200000@handball-france.eu  
www.lpchand.com

## 23. PROVENCE-ALPES

Centre Commercial,  
111, rue Jean-Mermoz  
13272 Marseille cedex 08  
T. 04 91 23 04 04, F. 04 91 32 64 98  
2300000@handball-france.eu  
hand-provence.org

## 24. MIDI-PYRÉNÉES

19, chemin des Maraîchers,  
Résidence Le Clos (Bât. 5),  
31400 Toulouse  
T. 05 61 25 32 81, F. 05 62 17 22 84  
2400000@handball-france.eu  
www.midipyrenees-handball.org

## 25. GUADELOUPE

1107 Immeuble Lafitte, Grand Camp,  
97142 Abymes cedex  
T. 05 90 91 08 52, F. 05 90 91 15 08  
2500000@handball-france.eu

## 26. GUYANE

Ligue régionale HB, Gymnase Mont-  
Lucas, Cité Mont-Lucas, BP 439  
97331 Cayenne cedex  
T. 05 94 30 04 67, F. 05 94 30 04 67  
2600000@handball-france.eu

## 27. MARTINIQUE

Maison des Sports - Pointe de la Vierge,  
Texaco BP 7100,  
97276 Schoelcher  
T. 05 96 61 15 83, F. 05 96 61 19 14  
2700000@handball-france.eu

## 28. NOUVELLE-CALÉDONIE

BP 4177, 98846 Nouméa cedex  
T. 00 687 28 12 75,  
F. 00 687 28 12 75  
2800000@handball-france.eu  
www.lhbnc.nc

## 29. POLYNÉSIE FRANÇAISE

BP 52807, 98716 Pirae  
T. 00 689 501 888, F. 00 689 825 501,  
2900000@handball-france.eu

## 30. RÉUNION

Maison des Sports, BP 335,  
97494 Sainte-Clotilde Cedex  
T. 02 62 21 94 79, F. 02 62 41 47 76  
3000000@handball-france.eu

## 31. MAYOTTE

Maison des Associations à Kavani,  
97600 Mamoudzou-Mayotte  
T. 0 269 61 06 75, F. 02 69 61 27 55  
3100000@handball-france.eu

## 32. WALLIS ET FUTUNA

Kafika, BP 51, 98600 Wallis  
T. 00 681 72 21 88,  
F. 00 681 72 23 22  
3200000@handball-france.eu

# COORDONNÉES DES COMITÉS

## 01. AIN

Le Clos Dupuis, Rue du Ban Thévenin,  
BP 99, 01800 Meximieux  
T. 04 74 46 48 36, F. 04 74 46 48 36  
1601000@handball-france.eu  
www.handballain.org

## 02. AISNE

chez Sylvie Choquet, 17 rue des Prés  
02200 Belleu  
2102000@handball-france.eu  
comiteaisne.free.fr

## 03. ALLIER

Maison des sports, 4 rue Refembre,  
03000 Moulins  
T. 06 84 85 08 06  
0303000@handball-france.eu  
www.handball-auvergne.org/allier/

## 04. ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Boulevard des Cougourdelles,  
villa des Espels, 04100 Manosque  
T. 06 40 96 01 66  
2304000@handball-france.eu

## 05. HAUTES-ALPES

140, boulevard Pompidou,  
05000 Gap  
T. 04 92 52 39 58, F. 04 92 52 39 58  
2305000@handball-france.eu

## 06. ALPES-MARITIMES

Maison régionale des sports,  
809, bd des Écureuils,  
06210 Mandelieu-la-Napoule  
T. 04 92 97 46 73, F. 04 92 97 46 74  
0906000@handball-france.eu  
cd06.handball.free.fr

## 07. - 26. DRÔME - ARDÈCHE

71, rue Latecoere, 26000 Valence  
T. 04 75 75 47 75, F. 04 75 75 47 76  
1026000@handball-france.eu  
www.handball2607.org

## 08. ARDENNES

Maison départementale des sports,  
route de la Moncelle, 08140 Bazeilles  
T. 03 24 26 20 66  
0708000@handball-france.eu

## 09. ARIÈGE

La Résidence, 6 avenue Delcassé,  
09110 Aix-les-Thermes  
T. 06 37 12 61 44  
2409000@handball-france.eu

## 10. AUBE

Maison des Associations, 63, avenue  
Pasteur, bureau 209, 10000 Troyes  
T. 03 25 74 83 78, F. 03 25 74 83 78  
0710000@handball-france.eu  
www.aubehandball.fr

## 11. AUDE

Maison des Sports,  
8, rue Camille-St Saëns  
11000 Carcassonne  
T. 04 68 72 34 50, F. 04 68 72 37 64  
1311000@handball-france.eu  
comitehandball11.chetz-alice.fr

## 12. AVEYRON

10, rue des Loriots,  
12850 Onet-le-Château  
T. 05 65 78 04 16, F. 05 65 78 04 16  
2412000@handball-france.eu

## 13. BOUCHES-DU-RHÔNE

Zone Actisud, Bât. 3,  
90, chemin Ruisseau-Mirabeau,  
13016 Marseille  
T. 04 91 22 09 73, F. 04 91 77 76 94  
2313000@handball-france.eu  
handball13.free.fr

## 14. CALVADOS

ZAC Lazzaro, Rue de la Métallurgie,  
14460 Colombelles  
T. 02 31 83 29 15, F. 02 31 83 35 50  
1714000@handball-france.eu  
www.handball14.com

## 15. CANTAL

130, avenue Général Leclerc,  
15000 Aurillac  
T. 04 71 48 85 03  
0315000@handball-france.eu

## 16. CHARENTE

34 bis, rue de Saintes,  
16000 Angoulême  
T. 05 45 95 15 08  
2216000@handball-france.eu  
www.hand16.com

## 17. CHARENTE-MARITIME

Le Grand Coudret, 100, rue du Dr Jean,  
17100 Saintes  
T. 05 46 93 66 80  
2217000@handball-france.eu

## 18. CHER

Chemin de St-Ladre, 18000 Bourges  
T. 09 62 32 24 10, F. 02 48 02 02 48  
0618000@handball-france.eu

## 19. CORRÈZE

3, rue de la Tour César,  
19240 Allasac  
T. 05 55 22 83 10  
1419000@handball-france.eu

## 20A. CORSE DU SUD

BP 576, B8 av. du Maréchal Juin,  
Rés. Les Fleurs les Bleuets,  
20189 Ajaccio cedex 2  
T. 04 95 23 24 20, F. 04 95 22 73 54  
0820000@handball-france.eu

## 20B. HAUTE-CORSE

chez Éric Lemaire, U Campo,  
20253 Patrimoine  
T. 04 95 23 18 97  
0896000@handball-france.eu

## 21. CÔTE-D'OR

84, route de Dijon, 21600 Longvic  
T. 03 80 38 19 47, F. 03 80 38 19 47  
0421000@handball-france.eu  
comitehandball21.free.fr

## 22. CÔTE-D'ARMOR

Maison départementale des sports,  
18, rue Pierre-de-Coubertin,  
22440 Ploufragan  
T. 02 96 76 25 60  
0522000@handball-france.eu  
www.handball-22.fr

## 23. CREUSE

L'Âge Bouvier, 23300 La Souterraine  
T. 06 09 09 26 20  
1423000@handball-france.eu

## 24. DORDOGNE / PÉRIGORD

Maison des sports du Conseil général,  
46, rue Kléber,  
24000 Périgueux  
T. 05 53 04 31 45, F. 05 53 03 37 23  
0224000@handball-france.eu

## 25. DOUBS

16, chemin Joseph-Courvoisier,  
25000 Besançon  
T. 03 81 25 00 86, F. 03 81 25 00 86  
2125000@handball-france.eu  
handball-doubs.org

## 26. - 07. DRÔME - ARDÈCHE

Maison des bénévoles du sport  
71, rue Latecoere, 26000 Valence  
T. 04 75 75 47 75, F. 04 75 75 47 76  
1026000@handball-france.eu  
www.handball2607.org

## 27. EURE

191, imm. Les Pinçons, rue Jean-Ferrat,  
BP 57, 27800 Brionne  
T. 02 32 44 31 38, F. 02 32 44 23 99  
1727000@handball-france.eu

## 28. EURE-ET-LOIR

Espace Margaux, ZA La Tisonnière  
28500 Garnay  
T. 02 37 46 57 70  
0628000@handball-france.eu  
www.comite28hand.org

## 29. FINISTÈRE

31, route de Quimper,  
29800 Landerneau  
T. 02 98 21 61 76, F. 02 98 21 79 31  
0529000@handball-france.eu  
perso.wanadoo.fr/handball29

## 30. GARD

BP 50100, 3, rue Scatisse,  
30010 Nîmes cedex 04  
T. 04 66 04 14 89, F. 04 66 38 37 65  
1330000@handball-france.eu  
www.handball30.org

## 31. HAUTE-GARONNE

7, rue André-Citroën, 31130 Balma  
T. 09 51 62 97 90  
2431000@handball-france.eu

## 32. GERS

7, rue des Rozes  
32600 L'Isle Jourdain  
T. 09 53 20 02 65  
2432000@handball-france.eu

**33. GIRONDE**

174, avenue du Truc,  
33700 Mérignac  
T. 05 56 43 09 13, F. 05 56 50 32 89  
0233000@handball-france.eu  
www.comite-gironde-handball.fr

**34. HÉRAULT**

Maison des Sports,  
200, avenue du Père-Soulas,  
34094 Montpellier cedex 5  
T. 04 67 41 78 34, F. 04 67 66 12 45  
1334000@handball-france.eu  
comitehandball34.free.fr

**35. ILLE-ET-VILAINE**

13B, avenue de Cucillé,  
35065 Rennes cedex  
T. 02 99 54 67 58, F. 02 99 54 35 19  
0535000@handball-france.eu  
comitehand35.pagesperso-orange.fr

**36. INDRÉ**

89/15, allée des Platanes,  
Maison départementale des Sports,  
36000 Châteauroux  
T. 02 54 35 55 42  
0636000@france-handball.eu

**37. INDRÉ-ET-LOIRE**

Maison des sports de Touraine,  
Rue de l'Aviation  
ZA les Papillons, BP 100,  
37210 Parçay-Meslay  
02 47 40 25 25 02 47 40 25 25  
0637000@handball-france.eu

**38. ISÈRE**

Maison départementale des sports,  
7, rue de l'Industrie, 38320 Eybens  
T. 04 76 22 18 10, F. 04 76 29 41 14  
1038000@handball-france.eu  
www.handballisere.fr

**39. JURA**

MFR Doucier, Maisons familiales et  
rurales, route de Chalais  
39130 Doucier  
T. 06 16 71 78 75  
1239000@handball-france.eu

**40. LANDES**

5, square Guynemer,  
40140 Soustons  
T. 06 83 93 93 99, F. 05 58 75 67 96  
0240000@handball-france.eu

**41. LOIR-ET-CHER**

chez José Cordonets,  
7, rue des Pêcheurs,  
41300 Salbris cedex 1010  
T. 02 54 42 76 86  
0641000@handball-france.eu

**42. LOIRE**

Maison départementale des Sports,  
4, rue des Trois Meules  
42100 Saint-Étienne  
T. 04 77 59 56 86  
1642000@handball-france.eu,  
www.handloire42.fr

**43. HAUTE-LOIRE**

6, rue de la Ronzadel,  
43000 Le Puy-en-Velay  
T. 04 71 02 55 86, F. 04 71 05 26 77  
0343000@handball-france.eu

**44. LOIRE-ATLANTIQUE**

Maison des Sports,  
44, rue Romain-Rolland,  
BP 90312, 44103 Nantes cedex 4  
T. 02 40 46 00 39, F. 02 40 46 00 59  
1844000@handball-france.eu  
www.handball44.eu

**45. LOIRET**

46, rue de l'abattoir, BP 86,  
45503 Gien cedex  
T. 02 38 38 17 10, F. 02 38 67 15 71  
0645000@handball-france.eu

**46. LOT**

chez Jean-Michel Chalade,  
Cancel, 46500 Gramat  
T. 05 65 33 10 03, F. 05 65 33 40 75  
2446000@handball-france.eu

**47. LOT-ET-GARONNE**

997, av. Jean-Bru, bât. A, 47000 Agen  
T. 06 15 47 04 10  
0247000@handball-france.eu

**48. LOZÈRE**

c/o Brigitte Branco, Fontanilles bât. D8,  
48000 Mende  
0248000@handball-france.eu

**49. MAINE-ET-LOIRE**

Maison des Sports,  
7 rue Pierre-de-Coubertin, BP 43527  
49135 Les Ponts-de-Cé cedex  
T. 02 41 79 49 66  
1849000@handball-france.eu  
www.handball49.com

**50. MANCHE**

BP 263, 48, impasse Schweitzer,  
50003 Saint-Lô cedex  
T. 02 33 05 16 22, F. 02 33 05 16 17  
1750000@handball-france.eu  
www.comite-handball50.asso.fr

**51. MARNE**

Maison des sports, 7 rue du  
Commerce, 51100 Reims  
T. 03 26 87 35 67, F. 03 26 87 35 67  
0751000@handball-france.eu  
c51handball.free.fr

**52. HAUTE-MARNE**

chez J.-L. Dugravot, 55 grande-rue,  
52320 Cerisières  
T. 06 27 45 34 56  
0752000@handball-france.eu

**53. MAYENNE**

BP 91035, Maison des sports,  
109, avenue Pierre-de-Coubertin,  
53010 Laval cedex  
T. 02 43 56 57 58, F. 02 43 53 30 48  
1853000@handball-france.eu

**54. MEURTHE-ET-MOSELLE**

Maison régionale des sports de  
Lorraine, 13, rue Jean-Moulin,  
BP 70001, 54510 Tomblaine  
T. 03 83 18 88 10, F. 03 83 18 88 11  
1554000@handball-france.eu  
www.comite54handball.com

**55. MEUSE**

9, avenue du 94<sup>e</sup> RI, 55000 Bar-le-Duc  
T. 03 29 45 30 01, F. 03 29 45 30 01  
1555000@handball-france.eu

**56. MORBIHAN**

48, avenue Ambroise-Croizat,  
56600 Lanester  
T. 02 97 76 37 32  
0556000@handball-france.eu  
www.morbihand.org

**57. MOSELLE**

BP 12123, 48 route de Thionville,  
57053 Metz cedex 02  
T. 03 87 32 98 16, F. 03 87 31 23 10  
1557000@handball-france.eu  
www.handball-moselle.com

**58. NIÈVRE**

CDOS, 6 impasse de la Boullerie,  
58000 Nevers  
T. 03 86 61 93 30  
0458000@handball-france.eu

**59. NORD**

Maison départementale des sports,  
26, rue Denis-Papin,  
59650 Villeneuve d'Ascq  
T. 03 20 59 92 49  
1159000@handball-france.eu  
www.handball-5962.net/site\_c59

**60. OISE**

2 bis, rue Bernard-Palissy,  
ZAC de Ther,  
60000 Beauvais  
T. 03 44 47 73 40, F. 03 44 47 70 31  
2160000@handball-france.eu

**61. ORNE**

2, rue du 104<sup>e</sup> RI  
61200 Argentan  
T. 02 33 36 23 01, F. 02 33 39 59 33  
1761000@handball-france.eu  
www.ornehandball.com

**62. PAS-DE-CALAIS**

Maison des Sports, 9, rue Jean-Bart,  
62143 Angres  
T. 03 21 72 67 35, F. 03 21 72 67 40  
1162000@handball-france.eu

**63. PUY-DE-DÔME**

Centre d'Affaires Auvergne,  
15 bis, rue du Pré la Reine  
63000 Clermont-Ferrand  
T. 04 73 90 16 49, F. 04 73 90 16 49  
0363000@handball-france.eu  
www.handball-  
auvergne.org/puyDeDome/

**64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

Centre départemental Nelson-Paillou,  
12, av. du Prof. Garrigou-Lagrange,  
64000 Pau  
T. 05 59 14 18 70, F. 05 59 14 18 71  
0264000@handball-france.eu  
www.hand64.com

**65. HAUTES-PYRÉNÉES**

24, rue Georges-Lassalle,  
65000 Tarbes  
T. 05 62 34 66 39, F. 05 62 51 35 07  
handball65@wanadoo.fr,  
2465000@handball-france.eu

- 66. PYRÉNÉES-ORIENTALES**  
Maison départementale des Sports,  
Rue René-Duguay-Trouin,  
66000 Perpignan  
T. 04 68 52 30 95, F. 04 68 35 39 09  
1366000@handball-france.eu  
comitehandball66.free.fr
- 67. BAS-RHIN**  
Maison des Sports,  
4, rue Jean-Mentelin, BP 95028  
67035 Strasbourg cedex 2  
T. 03 88 26 94 37, F. 03 88 26 94 40  
0167000@handball-france.eu
- 68. HAUT-RHIN**  
3, rue de Thann, 68200 Mulhouse  
T. 03 89 43 93 00, F. 03 89 43 39 61  
0168000@handball-france.eu  
www.comite68-handball.com
- 69. RHÔNE**  
289, rue Garibaldi, 69007 Lyon  
T. 04 78 58 71 00, F. 04 72 73 28 40  
1669000@handball-france.eu,  
www.handballrhone.org
- 70. HAUTE-SAÛNE**  
place Jacques-Brel, Club house CSVHS,  
70000 Vesoul  
T. 06 62 56 33 47  
1270000@handball-france.eu
- 71. SAÛNE-ET-LOIRE**  
Maison des Stes La Mouille longue  
rue des abattoirs, salle 103,  
71200 Le Creusot  
T. 09 71 38 20 35  
0471000@handball-france.eu
- 72. SARTHE**  
Maison départementale des sports,  
29, bd Saint-Michel  
72000 Le Mans  
T. 02 52 19 21 31  
1872000@handball-france.eu  
www.sarthehandball.com
- 73. SAVOIE**  
Maison des Sports,  
90, rue Henri-Oreiller,  
73000 Chambéry  
T. 04 79 85 80 95, F. 04 79 85 80 96  
1073000@handball-france.eu  
www.savoiehandball.fr
- 74. HAUTE-SAVOIE**  
Résidence Grenette,  
54, avenue Général de Gaulle  
74800 La Roche-sur-Foron  
T. 04 50 97 69 05, F. 04 50 25 70 95  
1074000@handball-france.eu  
www.handball74.org
- 75. PARIS**  
36, rue Émeriau, 75015 Paris  
T. 01 45 78 87 81, F. 01 45 79 72 84  
2075000@handball-france.eu  
www.handball75.com
- 76. SEINE-MARITIME**  
38, Place Eugène-Delacroix,  
76120 Grand Quevilly  
T. 02 35 69 76 95, F. 02 35 67 13 36  
secretariat@handball76.asso.fr ou  
1776000@handball-france.eu  
www.handball76.com
- 77. SEINE-ET-MARNE**  
30, avenue Georges-Pompidou,  
77000 Melun  
T. 01 64 09 00 77, F. 01 60 68 13 99  
1977000@handball-france.eu  
www.hand77.com
- 78. YVELINES**  
7, passage Paul-Langevin,  
78370 Plaisir  
T. 01 30 54 09 60, F. 01 34 81 19 52  
2078000@handball-france.eu  
www.comite78-handball.org
- 79. DEUX-SÈVRES**  
28, rue de la Blauderie, CS 38539,  
79025 Niort cedex  
T. 05 49 06 61 15, F. 05 49 06 61 17  
2279000@handball-france.eu  
www.comitehandball.com
- 80. SOMME**  
26 bis, rue du 8 mai 1945,  
80450 Camon  
T. 03 22 49 00 00, F. 03 22 49 00 00  
2180000@handball-france.eu  
www.handballsomme.com
- 81. TARN**  
Maison des Comités,  
148, avenue Dembourg, 81000 Albi  
T. 05 63 46 30 13, F. 05 63 46 23 39  
2481000@handball-france.eu
- 82. TARN-ET-GARONNE**  
5, place Caperan,  
82000 Montauban  
T. 06 75 02 88 39  
2482000@handball-france.eu  
handball82.free.fr
- 83. VAR**  
Maison des sports l'Hélianthe,  
Rue Émile-Ollivier  
83000 Toulon  
T. 04 94 46 18 34 04 94 46 12 60  
0983000@handball-france.eu  
www.handball83.org
- 84. VAUCLUSE**  
Maison départementale des sports,  
4725 Rocade Charles de Gaulle  
84000 Avignon  
T. 04 90 27 96 26, F. 04 90 27 96 70  
2484000@handball-france.eu
- 85. VENDÉE**  
BP 241, 202 bd Aristide-Briand,  
85006 La Roche-sur-Yon cedex  
T. 02 51 44 27 11, F. 02 51 44 27 45  
1885000@handball-france.eu  
handballvendee.free.fr
- 86. VIENNE**  
Parc des Sports des Écluzelles,  
Rue Leclanché  
86360 Chasseneuil-du-Poitou  
T. 05 49 62 59 66, F. 05 49 62 59 66  
2286000@handball-france.eu  
www.comite86handball.com
- 87. HAUTE-VIENNE**  
44, rue Rhin-et-Danube,  
87100 Limoges  
T. 05 87 19 65 01, F. 05 55 77 43 93  
1487000@handball-france.eu
- 88. VOSGES**  
c/o Daniel Harault,  
20, chemin du Brûlé,  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
T. 03 29 60 40 08, F. 03 29 60 40 08  
1588000@handball-france.eu  
www.handballcomite88.com
- 89. YONNE**  
16 bd de la Marne, BP 11,  
89010 Auxerre cedex  
T. 03 45 02 76 44, F. 03 45 02 76 44  
0489000@handball-france.eu  
comiteh89.free.fr
- 90. TERRITOIRE DE BELFORT**  
Gymnase Le Phare, 2 rue Paul Koepfler,  
90000 Belfort  
T. 06 31 82 61 80  
1290000@handball-france.eu
- 91. ESSONNE**  
1, rue du Languedoc,  
91220 Breteigny-sur-Orge  
T. 01 69 88 90 30, F. 09 56 60 03 88  
2091000@handball-france.eu  
www.cdhbe.com
- 92. HAUTS-DE-SEINE**  
9, allée Jacques-Brel, 92240 Malakoff  
T. 01 45 29 02 01, F. 01 45 29 01 41  
2092000@handball-france.eu  
www.comitehandball92.com
- 93. SEINE-SAINT-DENIS**  
34, rue Henri-Varagnat,  
93143 Bondy cedex  
T. 09 50 13 85 78, F. 09 55 13 85 78  
1993000@handball-france.eu  
www.hand93.com
- 94. VAL-DE-MARNE**  
9, avenue d'Arromanches, BP 321,  
94103 Saint-Maur cedex  
T. 01 48 85 25 62, F. 01 48 85 82 80  
hand.94@wanadoo.fr  
www.hand94.org
- 95. VAL D'OISE**  
CDOS Maison des Comités,  
106, rue des Bussys  
95600 Eaubonne  
T. 01 34 06 00 25, F. 01 34 06 00 38  
1994000@handball-france.eu  
www.cdhbvo.fr



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION STAGE DE FORMATION

À retourner **au service Formation de la FFHB** pour le niveau fédéral **ou à votre ligue** pour le niveau interrégional accompagné des pièces complémentaires nécessaires. *Les dossiers incomplets seront retournés.*

**INTITULÉ DU STAGE :** .....

**RÉFÉRENCE :** .....

**DATE ET LIEU :** .....

## STAGIAIRE

Nom ..... Prénom .....

Sexe  M  F N° de licence .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Date de naissance ..... Profession .....

Téléphone ..... Portable .....

Email .....

Statut au sein de la structure de rattachement : Bénévole :  Salarié :

Équipe entraînée ..... Niveau : .....

Qualifications fédérales .....

Diplôme d'État ..... Année .....

Diplôme universitaire ..... Année .....

Autre diplôme ..... Année .....

Catégorie professionnelle : 1. Ouvrier non qualifié :  2. Ouvrier qualifié :  3. Employé :

4. Technicien /agent de maîtrise :  5. Ingénieur, cadre :  6. Dirigeant salarié :  7. Dirigeant bénévole :

Date ..... Signature du candidat .....

## STRUCTURE DE RATTACHEMENT DU STAGIAIRE

Nom de la structure .....

Nom du correspondant de la structure .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax ..... E-mail .....

N° SIRET .....

Date ..... Cachet de la structure .....

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

à facturer à la structure de rattachement

à facturer à l'AGEFOS

## BILAN DE COMPÉTENCES DU CANDIDAT

Nom du CTS : .....

Avis : .....

.....

.....

.....

Date ..... Signature du CTS .....